

# **Le capital immatériel**

Identification, mesure et pilotage

*sous la direction de*  
Corinne Bessieux-Ollier  
Élisabeth Walliser



**CORINNE BESSIEUX-OLLIER***Groupe Sup de Co Montpellier***ÉLISABETH WALLISER***Université de Montpellier 1*

# Le capital immatériel

## État des lieux et perspectives

**L**a controverse sur les éléments immatériels dans l'entreprise est présente dans le débat comptable depuis plusieurs dizaines d'années. Les travaux sur ce thème portent généralement sur les aspects comptables, managériaux mais aussi financiers du capital immatériel. Ils permettent donc une rencontre pluridisciplinaire dans le domaine de la comptabilité financière (actifs incorporels et comptabilité), du contrôle de gestion (capital intellectuel et pilotage de l'entreprise) et de la finance d'entreprise (immatériel et évaluation financière de l'entreprise). L'objectif de ce dossier<sup>1</sup> est de rendre compte des différents aspects du

capital immatériel, celui-ci étant utilisé comme un terme englobant.

Nous explicitons tout d'abord les différents termes retenus par la littérature comptable, certains termes semblant être parfois utilisés de manière indifférenciée. Ces éléments clarifiés, nous illustrons l'évolution de la recherche comptable sur le capital immatériel à travers l'analyse, depuis leur création, des thèmes traités par sept revues comptables majeures en utilisant les outils de la scientométrie. Nous observons qu'il est possible de recenser des thèmes spécifiques qui dominent à certaines périodes. Enfin, nous présentons l'état actuel de la recherche sur le capital immatériel à travers six articles représentatifs.

DOI:10.3166/RFG.207.85-92 © 2010 Lavoisier, Paris

1. Ce dossier fait suite à une journée sur le capital immatériel organisée à Montpellier, le 18 juin 2010, par les deux coordinatrices. Cette journée, qui a rassemblé une cinquantaine de participants, a été organisée par l'université Montpellier 1 et le Groupe Sup de Co de Montpellier avec le soutien de l'Association francophone de comptabilité, de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et de la Compagnie régionale de l'ordre des experts comptables. Ce dossier correspond à une sélection des 6 articles les plus représentatifs de la journée.

## 1. Terminologie

Capital immatériel ou capital intellectuel pour les uns, actifs incorporels ou intangibles pour les autres, ce sont en effet les nombreux termes employés tout au long des articles consacrés à ce sujet. Cela amène à nous poser les questions suivantes : qu'est-ce qui différencie ces termes ? Peut-on utiliser de manière indifférenciée les termes d'immatériel et d'intellectuel ? Un investissement peut-il être assimilé à une ressource ? Le capital correspond-il à des actifs ? Dans une autre discipline que celle de la gestion on ne se poserait pas toutes ces questions : toute l'ambiguïté que l'on peut ressentir dans l'utilisation de ces termes s'explique par le fait qu'ils sont clairement définis en comptabilité. Par conséquent, les termes utilisés dans le langage courant voire journalistique, doivent faire l'objet de précautions lorsqu'ils sont employés dans un article de comptabilité, certains de ces termes prenant un sens bien particulier qui est celui que leur donne la terminologie comptable.

Prenons tout d'abord comme exemples les notions de capital et d'actif. Le terme capital est un terme issu de l'économie : c'est un facteur de production. C'est dans cette idée qu'a été développée la notion de « capital humain » propre à Gary Becker (prix Nobel d'économie en 1992) par analogie au capital physique ou au capital financier. Un actif, tel qu'il résulte de la définition actuelle du PCG (plan comptable général) qui, lui-même, a fait sienne la définition fournie par les normes internationales, est une ressource susceptible d'engendrer de futurs avantages économiques. On peut donc comprendre que les termes d'actif et de capital soient utilisés

indifféremment. Cela dit, un actif a vocation à figurer au bilan d'une entreprise ce qui, précisément, n'est pas systématiquement l'objet de toutes les composantes de « l'immatériel ». Nous pensons donc qu'il est peut-être plus approprié de privilégier la notion économique de « capital » à celle d'« actif » (à connotation plus comptable) d'autant plus que « capital » est aussi un terme juridique que le comptable ne peut ignorer. C'est la raison pour laquelle le terme « capital » a été retenu pour ce dossier. Considérons ensuite les termes « immatériel », « incorporel », « intellectuel » ou « intangible ». Ce dernier est à éviter car il correspond à une francisation du terme anglais. L'utilisation du terme « immatériel » est une manière de s'opposer au « matériel », tandis que l'utilisation du terme « intellectuel » semble accorder une place prépondérante au capital humain, à la connaissance (*knowledge*) et au savoir-faire. L'OCDE (2008) considère que le champ d'application des actifs intellectuels a évolué vers un concept plus large qui comprend les ressources et capacités humaines, les moyens structurels (bases de données, technologie, habitudes et culture) et le capital « relationnel » (concepts et processus organisationnels, réseaux de clients et de fournisseurs, par exemple). La notion d'incorporel fait référence à la terminologie comptable qui évoque les « immobilisations incorporelles » susceptibles d'être activées dans l'entreprise : la rubrique « Concessions, brevets, licences, marques, logiciels et droits similaires » du PCG.

Nous considérons les études sur le « capital intellectuel » comme des réflexions d'un type différent de celui qui a prévalu sur le

thème des « actifs incorporels »<sup>2</sup>. Il s'agit, dans ces cas, de tenir compte d'informations qui ne sont pas prises en compte par la comptabilité et donc par les systèmes traditionnels de mesure de la valeur de l'entreprise. La justification essentielle mise en avant par les auteurs de ce type d'études est le différentiel constaté entre la valeur de marché (*market value*) et la valeur comptable de l'entreprise (*book value*) (Castillo-Polo, 2007).

Pour toutes ces raisons, nous avons pris le parti d'utiliser le terme « capital immatériel » pour le titre de ce dossier, car il nous apparaît le plus général. Lorsque les recherches se sont focalisées sur un sous-thème précis, des termes plus restrictifs ont été utilisés comme celui de la « R&D », des « marques » ou encore du « capital humain ».

## 2. Analyse scientométrique de la littérature comptable sur le capital immatériel

Nous illustrons l'évolution de la recherche comptable sur le capital immatériel à travers l'analyse, depuis leur création, des thèmes traités par sept revues comptables majeures. Il s'agit des cinq revues de rang A du classement du CNRS (classement de

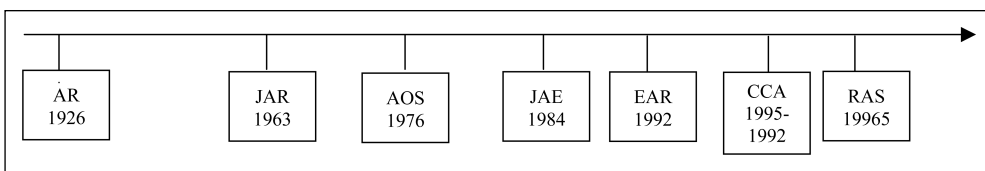
juin 2009) : *Accounting Review* (1926), *Journal of Accounting Research* (1963), *Accounting Organizations and Society* (1976), *Journal of Accounting and Economics* (1984), *Review of Accounting Studies* (1996) auxquelles nous avons ajouté une revue européenne, *European Accounting Review* (1992), et la revue française de référence de l'Association francophone de comptabilité : *Comptabilité Contrôle Audit* (1995) (figure 1).

### Methodologie

Le dépouillement de ces revues et l'analyse des articles correspondants ont été effectués en utilisant les outils fournis par la scientométrie. La scientométrie recouvre un ensemble de travaux consacrés à l'analyse quantitative de l'activité de recherche scientifique notamment à travers l'analyse des documents rédigés par les chercheurs. Pour des raisons d'ordre pratique, la scientométrie se concentre essentiellement sur la production de connaissances certifiées constituées par les articles scientifiques, ceux-ci étant à la fois très accessibles et hautement codifiés, ce qui facilite leur traitement (Callon *et al.*, 1993, p. 14).

L'objectif est de décrire l'évolution du mouvement scientifique sur le capital immaté-

Figure 1 – Date de première parution des sept revues sélectionnées



2. Le capital intellectuel est devenu un terme à la mode. En 2000, une revue s'est créée : *Journal of intellectual capital*. Son titre est évocateur.

riel en mettant en évidence l'évolution des thèmes abordés et les éventuels changements dans le vocabulaire employé. Notre démarche est différente de celle retenue par les études qui ont procédé au comptage des publications ou des citations (Chtioui et Soulerot, 2005 ; Charreaux et Schatt, 2005 ; Gosselin, 2005). Ces études visent à produire des *indicateurs d'activité* (Callon *et al.*, 1993, p. 41.) en établissant un poids de publications ou de citations par auteur. Ces études permettent ainsi de suivre l'activité des chercheurs, à l'intérieur d'un domaine de spécialité, en dénombrant les articles qu'ils publient (ou qui les citent) dans des revues académiques. Ce type d'étude peut aussi s'appliquer à un organisme de recherche ou à un pays pour mesurer son poids dans la production scientifique nationale ou mondiale. Notre objectif est plutôt de mettre en évidence le poids des différents sous-thèmes qui concernent le capital immatériel de l'entreprise et leur évolution. Nous nous intéressons donc aux *indicateurs*

*relationnels* (Callon *et al.*, 1993, p. 57) qui recherchent des liens entre les chercheurs et domaines, de manière à décrire les contenus des activités et leur évolution. La démarche est donc celle d'une analyse de contenu.

Pour cela, nous avons utilisé les informations présentes dans le titre de l'article, dans son résumé et parfois même, en cas d'ambiguïté, dans le texte lui-même pour identifier les thématiques. En utilisant un logiciel d'analyse lexicale (Sphinx lexica), nous avons mis en évidence des *mots associés* à chaque article, ce qui permet de mettre en évidence des *agrégats*, qui correspondent à des thèmes de recherche distincts, certains se révélant significatifs dans le temps.

### **Résultats obtenus**

Notre base est constituée de 160 articles, traitant de différents sous-thèmes relatifs au capital immatériel. Ces thèmes ont été constitués à partir du dictionnaire de mots présenté dans le tableau 1.

**Tableau 1** – Dictionnaire de mots associés au capital immatériel

<b>Sous-thèmes identifiés</b>	<b>Mots associés</b>
<i>Goodwill</i>	<i>Goodwill, combinations, pooling/purchase, APB</i>
Incorporels	<i>Incorporels, intangibles, intangible, IAS 38, immatériels</i>
Humain	<i>Humain, human, behavioral, knowledge</i>
R&D	<i>R&amp;D, Research&amp;Development, SFAS 2, recherche &amp; développement, innovative efforts</i>
Intellectuel	<i>Intellectual, intellectuel</i>
Logiciels	<i>Logiciels, Software, SFAS 86</i>
Marques	<i>Marques, brand, brands</i>
Brevets	<i>Brevets, patents</i>
Publicité	<i>Publicité, advertising</i>

Comme l'indique le tableau 2, trois thématiques se détachent nettement : elles concernent le capital humain pour 26 %, le *goodwill* pour 23 % et la R&D pour 19 %. Ces thèmes couvrent donc près de 70 % des articles sur le capital immatériel.

Nous avons également pu mettre en évidence que différents thèmes étaient significatifs sur certaines périodes, celles-ci coïncidant avec des décennies. Par ailleurs, plus de 50 % des articles ont été écrits à partir des années 1980. Les thèmes considérés

**Tableau 2** – Importance des sous-thèmes liés au capital immatériel

Sous-thèmes identifiés	Nombre d'articles	Pourcentage
<i>Goodwill</i>	37	23,1 %
Incorporels	26	16,3 %
Humain	42	26,3 %
R&D	31	19,4 %
Logiciels	3	1,9 %
Marques	7	4,4 %
Intellectuel	7	4,4 %
Brevets	1	0,6 %
Publicité	6	3,8 %
	160	100 %

**Tableau 3** – Analyse de la significativité des sous-thèmes par décennies

	<i>Goodwill</i>	Incorporel	Humain	R&D	Logiciel	Marque	Intellectuel	Brevets	Publicité	Total
Avant 1940	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3
1940-1949	0	2	0	0	0	0	0	<b>I</b>	0	3
1950-1959	3	1	1	0	0	0	0	0	0	5
1960-1969	<b>12</b>	1	1	1	0	0	0	0	0	15
1970-1979	6	0	<b>3I</b>	2	0	0	0	0	4	43
1980-1989	0	0	5	<b>8</b>	1	0	0	0	2	16
1990-1999	3	4	0	8	1	<b>4</b>	0	0	0	20
2000 et plus	10	<b>I8</b>	4	12	1	3	7	0	0	55
Total	37	26	42	31	3	7	7	1	6	160

P => 0,1 % ; Chi-2 = 230,12 ; ddl = 56 (TS).

comme significatifs statistiquement, car sur représentés à certaines périodes, figurent en gras dans le tableau 3.

Il apparaît ainsi que le thème du *goodwill* est récurrent. Les premiers articles lui sont consacrés dans *Accounting Review* dès 1936.

La question est alors de savoir où le placer au bilan : à l'actif ou au passif en déduction des capitaux propres. Le thème se démarque dans les années 1960, avec des articles consacrés au « pooling » et continue à inspirer de nombreux travaux dans les années 2000. On peut imaginer qu'il va connaître un regain d'intérêt avec la modification de son traitement comptable par les normes IFRS (son amortissement devenant proscrit) et ses conséquences sur le résultat de l'entreprise.

Le thème du capital humain a été largement débattu dans les années 1970. Ce sont des auteurs comme Flamholtz, Lev et Schwartz qui lancent le débat sur la mesure de ce « capital » particulier dans *Accounting Review* et *Journal of Accounting Review*, en vue de le prendre en compte au bilan. La revue *Accounting Organisations and Society* prend le relais en publiant un numéro spécial sur le sujet en 1976. C'est un thème qui sera repris dans les années 2000 mais intimement lié aux connaissances (*knowledge*) dans une optique plus managériale, proche de la littérature sur le capital intellectuel.

Les articles consacrés à la recherche et développement sont surreprésentés dans les années 1980, dans un contexte de normalisation avec l'élaboration de la norme SFAS 2 (*Statement of Financial Accounting Standard*) par l'organisme de normalisation américain, le FASB (*Financial Accounting Standards Board*). Les travaux alors récents sur les motivations des dirigeants aux choix comptables alternatifs ont permis de développer des modèles qui distinguent les

entreprises suivant leurs choix (activation des dépenses ou constatation en charges) et permettent d'analyser les réactions du marché face à cette alternative. Ce sujet est parfois étudié conjointement à celui de la publicité.

Le débat sur les marques prend sa source au Royaume Uni, dans les années 1990, avec la décision de certains groupes britanniques et australiens de capitaliser des marques acquises mais également développées en interne, dans leurs bilans. La logique est la suivante : « il est temps d'ouvrir la boîte noire du goodwill » (Power, 2001). Le débat sur la comptabilisation des marques renvoie rapidement à leur évaluation ; celle-ci étant généralement jugée pertinente lorsqu'elle est effectuée par des experts crédibles (Power, 1992).

On note un intérêt appuyé pour les incorporels (pris au sens général, sans référence à un élément particulier) dans les années 2000, vraisemblablement en prévision du passage aux IFRS comme en témoigne le numéro spécial de la revue *Comptabilité, Contrôle, Audit* « Mondialisation et normes comptables internationales » (Hoarau et Teller, 2007). D'une manière générale, les écrits portent sur les déficiences de l'information publiée dans les états financiers et sur l'arbitrage pertinence-fiabilité dans la mesure comptable des incorporels.

Dans le même temps apparaît le thème du capital intellectuel, rarement utilisé seul. On le trouve souvent accolé au terme « intangible » (numéro spécial EAR, 2003), ou alors intimement relié aux connaissances (*knowledge*) (AOS, 2001). Le capital intellectuel serait un moyen pour l'entreprise de créer de la valeur, que ce soit à partir de ses salariés ou d'actifs incorporels particuliers comme ses marques. Il apparaît



dans ce sens comme un terme « globalisant » (Lacroix et Zambon, 2002).

### 3. L'état actuel de la recherche sur le capital immatériel

L'objectif de ce dossier est d'éclairer et de compléter les connaissances des experts sur un thème donné. Il permet également, à un non-spécialiste, de prendre conscience des différentes facettes du capital immatériel. Six contributions sont proposées, les deux premières abordent la notion des incorporels en comptabilité, les deux suivantes le sujet du capital humain et de son pilotage, et enfin deux contributions en finance clôturent le dossier, l'une portant sur l'évaluation des marques, l'autre sur la notion de réputation. C. Bessieux-Ollier, M. Chavent, V. Kuentz et E. Walliser s'interrogent sur l'impact du passage obligatoire aux normes comptables internationales (les normes IFRS<sup>3</sup>) sur les pratiques des entreprises françaises dans le domaine des incorporels. A-t-on assisté au bouleversement annoncé ou les entreprises ont-elles au contraire fait preuve d'inertie, désireuses de modifier leurs pratiques *a minima*? À partir d'une méthode originale de classification hiérarchique descendante des entreprises permettant de traiter un nombre important de variables, les résultats font ressortir trois classes d'entreprises affectées différemment par le changement. Contrairement au discours général véhiculé avant le passage aux nouvelles normes internationales, le bouleversement annoncé n'a pas eu lieu pour 80 % des entreprises de l'échantillon, illustrant un effet d'inertie. L'article d'I. Bouden porte sur les facteurs explicatifs des décisions d'identification des incorporels acquis lors de regroupe-

ments d'entreprises sur le marché français. L'étude empirique a été conduite sur un échantillon de regroupements initiés pendant les années 2005 et 2006 et comptabilisés selon le référentiel international IFRS. Les résultats révèlent que les choix comptables des entreprises françaises, au moment de l'allocation du coût d'acquisition, résultent de l'arbitrage entre la volonté de maximiser les résultats futurs et celle de minimiser le risque de dépréciation des incorporels non amortissables.

L'étude de S. Gates et de P. Langevin présente les résultats d'une étude empirique sur l'usage des indicateurs de capital humain dans le pilotage de la performance. L'article met en évidence des éléments descriptifs sur la manière dont les indicateurs sont diffusés au sein de l'entreprise. Il en ressort que la performance est positivement associée à la mise en place de ces indicateurs mais que cette mise en place dans les entreprises n'a pas encore atteint un stade avancé.

L. Cappelletti s'interroge sur les difficultés persistantes qui empêchent les organisations de se saisir plus fermement de la question du capital humain. Selon lui, ces difficultés auraient une origine méthodologique dans le sens où il n'y a pas aujourd'hui, de consensus sur une méthode qui soit adaptée à la mesure du capital humain et actionnable dans les entreprises. L'article présente une solution méthodologique exploratoire avec le modèle socio-économique du capital humain.

A. Beldi, E. Chastenet, J-C. Dupuis et M. Talfi proposent d'étudier la pertinence des méthodes d'évaluation financière des marques et leur impact sur la capitalisation boursière des entreprises qui les possè-

3. *International Financial Reporting Standards*.

dent. Sur la base d'un échantillon de 153 observations représentant les valeurs des principales marques internationales valorisées sur trois années successives par deux organisations spécialisées indépendantes (Interbrand et Brand Finance), les résultats démontrent que les valeurs de marques communiquées par ces dernières apportent un contenu informationnel supplémentaire pour les investisseurs et les analystes financiers.

V. Bessière et A. Schatt proposent une réflexion sur l'investissement dans la réputation par les auditeurs et les analystes financiers. La réputation est un actif immatériel spécifique. Son analyse pour les opérateurs sur les marchés financiers est particulièrement intéressante puisqu'elle met en exergue les arbitrages possibles entre des profits à court terme issus d'un avantage informationnel et les gains à long terme générés par la construction d'une bonne réputation.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Becker G., *Human capital: a theoretical and empirical analysis*, University of Chicago press, 1964.
- Callon M., Courtial J.-P., Penan H., *La scientométrie*, coll. « Que sais-je? », PUF, 1993.
- Castillo-Polo F., "The recent history of intellectual capital: the most significant topics and contexts on its development", *Journal of Accounting, Auditing, Performance Evaluation*, vol. 4, n° 4/5., 2007, p. 360-381.
- Charreaux G., Schatt A., « Les publications françaises en comptabilité et contrôle de gestion sur la période 1994-2003: un état des lieux », *Comptabilité Contrôle Audit*, tome 11, vol. 2, 2005, p. 3-38.
- Chtioui T., Soulerot M., « Quelle structure des connaissances dans la recherche en comptabilité, contrôle et audit? Une étude bibliométrique de la revue CCA sur la période 1995-2004 », *26<sup>e</sup> congrès de l'Association francophone de comptabilité*, Lille, 2005.
- Flamholtz E., "Towards a theory of human resource value in formal organizations", *The Accounting Review*, October 1972, p. 666-678
- Gosselin M., « Un bilan de 10 ans de publication dans Comptabilité Contrôle Audit », *26<sup>e</sup> congrès de l'Association francophone de comptabilité*, Lille, 2005.
- Hoarau C., Teller R., « IFRS: les normes comptables du nouvel ordre économique global », *Comptabilité Contrôle Audit*, numéro thématique, 2007, p. 3-20.
- Lacroix M., Zambon S., « Capital intellectuel et création de valeur: une lecture conceptuelle des pratiques françaises et italiennes », *Comptabilité Contrôle Audit*, numéro spécial, 2002, p. 61-84.
- Lev B., Schwartz A., "On the Use of Economic Concepts of Human Capital in Financial Statements", *Accounting Review*, vol. 46, 1971, p. 103-112.
- OCDE, *Actifs intellectuels et création de valeur*, Rapport de synthèse, 2008.
- Power M., "Imagining, measuring and managing intangibles", *Accounting, Organizations and Society*, vol. 26, 2001, p. 691-693
- Power M., "The politics of brand accounting in the UK", *European Accounting Review*, vol.1, tome 1, 1992, p. 39-68.